

L'absence d'accord vaut mieux qu'un mauvais accord ? Mémo – Bruxelles, 24 juillet 2006

Certains parlementaires américains ont suggéré que les Etats-Unis quittent le cycle de négociations commerciales de Doha de l'OMC s'ils n'obtenaient pas les réductions particulièrement importantes des droits de douane sur les produits agricoles qu'ils exigent d'autres partenaires. La représentante américaine pour le commerce a laissé entendre que le paquet de Doha actuellement sur la table était un accord « Doha allégé » (« Doha Light ») sans substance réelle. Et d'entendre que l'absence d'accord vaut mieux qu'un mauvais accord.

Pourtant, les réductions des droits de douanes dans l'agriculture sont d'ores et déjà les plus importantes jamais proposées dans un cycle de négociations commerciales multilatérales. L'UE a offert d'abaisser de moitié ses droits de douane agricoles moyens et de diminuer de 60% ses droits les plus élevés. Même dans le seul domaine des réductions des droits de douane agricoles, Doha n'est vraiment pas une mauvaise opération, notamment pour les exportateurs agricoles hautement compétitifs dans les pays en développement. Que serait le véritable coût du renoncement à un tel accord ?

- Un échec entamerait la crédibilité du système commercial international et de l'OMC. Un échec des négociations multilatérales à cette échelle nous renverrait à un système d'accords bilatéraux et d'accords de libre échange dans lequel les grands forcent la main des petits. Un système où prévaut la puissance commerciale et non le multilatéralisme.
- Un échec entraînerait la perte de nouveaux échanges Sud-Sud qui reflètent la réalité grandissante de l'économie mondiale et montrent que la Chine, le Brésil et les économies émergentes d'Asie et d'Amérique du Sud ont non seulement un pouvoir nouveau mais également une responsabilité nouvelle. Doha est une occasion d'intégrer davantage ces marchés dans l'économie mondiale.
- Un échec signifierait pour l'Europe et les Etats-Unis la perte de nouveaux accès primordiaux aux marchés des économies émergentes, telles que la Chine et le Brésil, pour leurs exportations de produits industriels.
- Un échec reviendrait à laisser échapper la possibilité de rattacher la réforme agricole de l'UE aux règles de l'OMC à Genève et d'inciter les Etats-Unis à une réforme semblable.
- Un échec impliquerait la perte de nouveaux accès aux marchés des produits agricoles rendus possibles par la réduction des droits de douane agricoles la plus importante jamais proposée par l'UE. Ces baisses tarifaires entraîneraient notamment une ouverture massive du marché de l'UE pour les exportations agricoles majeures telles que la volaille et le bœuf.
- Un échec reviendrait à faire une croix sur les nouveaux échanges de biens manufacturés, des échanges vitaux non seulement pour l'UE et les Etats-Unis mais aussi pour les secteurs industriels croissants du monde en développement. La plupart des échanges des pays en développement concernent les biens industriels, de même que la plupart des droits douaniers qu'ils paient.
- L'absence d'accord sur le commerce des services, même modeste, reviendrait à renoncer aux bénéfices pour le développement induits par les investissements étrangers et le flux mondial de compétences et d'expérience vers le monde en développement.

- Un échec empêcherait d'établir un nouvel accord multilatéral sur un accès en franchise de droits et de contingents pour les pays les moins développés, analogue à celui consenti par l'UE depuis 2001. Nous devrions également renoncer à un nouveau train de mesures global de grande envergure en matière d'aide au commerce (« Aid for Trade »).
- Un échec nous priverait de l'opportunité de réécrire les règles du commerce mondial dans les négociations de facilitation des échanges visant à améliorer la normalisation des pratiques douanières. Si l'on en croit des études économiques, les bénéfices de ces négociations pour les pays en développement pourraient être supérieurs à ceux évalués dans les autres volets de négociations et permettraient d'accroître de 20 milliards de dollars le PIB de l'Afrique Subsaharienne d'ici à 2020, ce qui représente le double des aides octroyées à cette région.